



BRETAGNE ATLANTIQUE

Dossier de **pre**ss**es**



PÔLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE

Animateur de l'innovation maritime

Contact presse : Nisha Le Joliff, nisha.lejoliff@polemer-ba.com, Tél : 06 88 84 48 22

2019-2022 Le Pôle Mer Bretagne Atlantique en mouvement

La mer est plus que jamais un vecteur d'avenir essentiel pour notre écosystème. Deuxième secteur économique mondial, le maritime se caractérise par la force de ses industries traditionnelles et la vitalité de ses filières émergentes, génératrices de solutions innovantes.

Dans ce contexte, la France possède des atouts stratégiques et économiques de premier plan. Située au carrefour des routes maritimes européennes mais aussi présente sur tous les océans grâce à ses implantations ultramarines, la France exerce ainsi sa souveraineté sur un espace maritime de 11,5 millions de km². De cet exceptionnel potentiel est né un dynamisme propulsé par une prise de conscience collective des acteurs du maritime sur les enjeux de l'économie bleue. Avec 340 000 emplois et 83 milliard d'euros en 2018, la croissance bleue « made in France » est une réalité.



Au sein de cette synergie de compétences, le Pôle Mer Bretagne Atlantique joue depuis plus de 13 ans un rôle indéniable en tant qu'animateur et catalyseur de l'innovation maritime. Depuis sa création en 2005, le Pôle Mer Bretagne Atlantique a labellisé 337 projets. Un succès indéniable qui vaut tant par la qualité des projets soutenus que par notre capacité à avoir créé un environnement propice à l'émergence de l'innovation maritime. Facilitateur, gage de crédibilité, accompagnateur, voire accélérateur, le Pôle Mer Bretagne Atlantique se positionne au centre de l'échiquier pour ouvrir aux porteurs de projets des perspectives d'avenir ambitieuses.

Car, il s'agit bien là d'ambition. Pour nous, c'est une vraie fierté de voir une idée se concrétiser sur le marché. Mais, c'est aussi pour l'ensemble de la communauté maritime une réelle opportunité en termes de création de richesse et d'emplois et de développement économique pour notre territoire.

Dominique Sennedot, Président du Pôle Mer Bretagne Atlantique

Sommaire :

Edito : 2019-2022 : le Pôle Mer Bretagne Atlantique en mouvement P2

I - Le Pôle Mer Bretagne Atlantique dynamise la croissance bleue..... P 4

II - La labellisation comment ça marche ?..... P 5

I - Le Pôle Mer Bretagne Atlantique dynamise la croissance bleue

Un écosystème propice à l'innovation

En tant que terre d'excellence maritime, la zone Bretagne-Pays de La Loire déploie un vaste réseau de compétences à travers : un tissu industriel dynamique alimenté par la complémentarité de ses acteurs (PME / grands groupes / startups) et une forte densité de structures académiques et scientifiques spécialisées en recherche fondamentale et appliquée. Soutenu par l'engagement du Pôle Mer Bretagne Atlantique et des différents partenaires publics, cet écosystème constitue un terreau propice à l'émergence de projets poussés par le potentiel d'innovation et tirés par la dynamique du marché.



Engager le maritime dans une nouvelle ère

Face aux enjeux socio-économiques et environnementaux, le secteur maritime mondial se trouve confronté à un défi, celui de sa mutation vers une économie durable, innovante et partagée. Cette croissance bleue ouvre de nouvelles opportunités que le Pôle Mer Bretagne Atlantique s'efforce de mettre en perspective par la labellisation de projets structurants sur son territoire. De la biodiversité au croisement des technologies numérique, spatiale et maritime, ce sont autant de thématiques qui dessinent dès à présent les contours de la future économie maritime en Bretagne-Pays de La Loire.

2019-2027 : l'anticipation en action

Soutenir les initiatives spontanées mais aussi repérer les futurs besoins, détecter les verrous technologiques, identifier les compétences et les inciter à relever le défi... Les actions du Pôle Mer Bretagne Atlantique se traduisent notamment par la conduite d'une démarche proactive pour apporter aux grands domaines stratégiques du maritime les clés de l'innovation.



Défense, Sécurité et sûreté maritimes

> Cyber défense : Assurer la protection des hommes et des infrastructures par le recours aux drones de surface et sous-marins.



Naval et nautisme

> Diversifier et combiner les modes de propulsion à bord des navires de commerce en adaptant des technologies telles que la propulsion à hydrogène ou les foils.

> Optimiser les trajectoires maritimes pour diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO2 en s'appuyant notamment sur la cartographie des courants océaniques et leur utilisation.



Ressources énergétiques et minières marines

> Développer les EMR comme solutions alternatives aux énergies fossiles

> Viser la rentabilité globale des systèmes de production (construction, maintenance) en bénéficiant de la technologie des drones et de ses avantages en termes de maîtrise des risques, d'efficacité et de coûts d'utilisation.



Ressources biologiques marines, pêche et aquaculture

> Biodiversité : valoriser et gérer durablement les ressources marines

> Biotechnologies et biomimétisme : s'inspirer de la mer pour développer des applications en santé, cosmétique et alimentation.



Environnement et valorisation du littoral

- > Surveiller les aires marines protégées
- > Améliorer la qualité de l'eau en luttant contre la pollution invisible (micro-plastiques et antibiotiques)



Ports, logistique et transport maritime

- > Déployer le numérique pour adapter les ports à l'évolution des pratiques
- > Mettre en place une gestion intégrée afin de mieux contrôler les impacts écologiques et optimiser les performances énergétiques

II - La labellisation, comment ça marche ?



Le Pôle Mer Bretagne Atlantique a fait de l'innovation l'axe principal de sa feuille de route stratégique. Dans cette optique, il agit comme facilitateur auprès des porteurs de projets. Loin de se substituer à ces derniers, le Pôle Mer Bretagne Atlantique s'est fixé pour mission de les accompagner pas à pas vers la concrétisation de leurs ambitions. Véritable passeport d'avenir, la labellisation constitue un outil décisif de cet accompagnement.

Apporter de la valeur ajoutée

L'objectif du Pôle Mer Bretagne n'est pas de juger arbitrairement de la validité d'un projet mais bien de soutenir les initiatives portées par des ambitions fortes tant en termes d'innovation que d'aboutissement industriel et commercial. Labelliser un projet, c'est donc avant tout y apporter une valeur ajoutée en contribuant à la détermination d'une stratégie gagnante. Pour ce faire, le Pôle Mer Bretagne Atlantique s'appuie sur la force de son réseau pour propulser l'innovation, de l'idée jusqu'au marché : aide à la recherche de financement et à la levée de fonds, conseil en marketing, gain de visibilité, ouverture sur l'international, benchmarking, veille technologique et juridique...

Une commission représentative

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique s'est attaché à réunir en son sein les compétences et les intérêts des forces vives du territoire maritime « Bretagne – Pays de la Loire ». Quatre collèges y sont ainsi représentés : Grands groupes / PME / Universitaires, centres de formation et organismes de recherche / Organisations professionnelles et structures de développement économique.

Réunis tous les mois en Conseil d'Administration, les représentants de ces collèges instruisent les dossiers de candidature selon un cahier des charges visant à déterminer leur niveau de maturité/faisabilité. Afin d'éviter toute redondance (une même technologie pour un même marché), la commission veille notamment, en collaboration avec son homologue du Pôle Mer Méditerranée, à vérifier l'unicité de chaque projet présenté. A l'issue, les dossiers reçoivent trois avis possibles : labellisé avec recommandation, avec réserve ou ajourné.

Un sésame vers le financement

La question du financement marque souvent une étape cruciale pour le devenir d'un projet. Or, il n'est pas toujours simple pour les porteurs de projet de savoir à qui s'adresser ni pour les investisseurs d'obtenir des garanties. Dans ce contexte, la labellisation intervient comme gage de crédibilité et facilite la mise en relation entre les partenaires. En parallèle, le Pôle Mer Bretagne Atlantique n'a de cesse de stimuler l'intérêt des organismes publics et des

investisseurs privés pour le secteur maritime en général, et l'innovation en particulier. Aujourd'hui, un projet labellisé multiplie donc considérablement ses chances de trouver un soutien financier provenant de :

- l'Etat et de l'Union Européenne via différents dispositifs (Ademe, Bpifrance, Crédits Impôts Recherche)
- les collectivités et notamment les Régions
- les investisseurs privés tels que les banques, les fonds d'investissements ou encore le Club partenaires.

Le Pôle Mer aujourd'hui :

- ❖ 1 territoire maritime d'excellence Bretagne – Pays de la Loire
- ❖ 354 adhérents dont plus de la moitié de PME
- ❖ 337 projets labellisés depuis 2005 :
 - 904 millions d'euros de budget global
 - 290 millions d'euros de financement public

